

Pour ou contre les éoliennes

Pour **ANDRÉ ANTOLINI**
président du Syndicat des énergies renouvelables

Dans les années qui viennent, il faut s'attendre à une augmentation de la demande électrique avec les transferts de certains usages de l'énergie vers le vecteur électrique, en particulier dans les transports. Dans ce nouveau contexte, tous les moyens de production d'électricité seront sollicités et notamment l'énergie éolienne, capable de répondre rapidement à une augmentation des besoins. La France a déjà, avec une puissance installée de 3 000 mégawatts fin juin 2008, commencé à développer l'électricité de source éolienne. Le parc alimente aujourd'hui près de deux millions de Français en électricité.

Trois raisons majeures justifient la volonté politique de disposer d'une puissance éolienne importante dans notre pays. Tout d'abord, le prix des combustibles fossiles ne devrait cesser d'augmenter : la demande mondiale explose et les gisements exploitables se réduisent. De 50 dollars début 2007, le baril de pétrole a atteint plus de 140 dollars en juin 2008 ; le prix du charbon a été multiplié par cinq depuis 2003. L'énergie éolienne, renouvelable et inépuisable, bénéficie d'un prix garanti et sera très bientôt moins chère que l'énergie conventionnelle.

En effet, le prix de marché de l'électricité est en constante augmentation, ce qui mécaniquement réduit la différence avec le kilowatt-heure éolien. Afin d'amorcer le démarrage de la filière éolienne, les pouvoirs publics ont décidé d'apporter un soutien économique à travers un tarif d'achat spécifique du kilowatt-heure éolien. Le surcoût de l'électricité éolienne, de plus de 55 euros par mégawatt-heure en 2004, est aujourd'hui de 15 euros, soit un surcoût d'environ 20 % par rapport au prix de l'électricité sur le marché européen. Compte tenu des évolutions, on estime que ce surcoût aura totalement disparu d'ici à trois ans car le prix de l'électricité éolienne sera alors inférieur au prix de l'électricité sur le marché. Cette année déjà, on a pu constater que l'écart entre le prix d'achat d'un mégawatt-heure éolien (82 euros) et le prix de marché (68,60 euros) s'était considérablement réduit. Au-delà de ce délai, l'énergie éolienne constituera un bénéfice net pour les Français, en évitant d'importer des combustibles de plus en plus chers. Rappelons que ces dernières années, le prix de l'électricité sur le marché européen a augmenté en moyenne de 33 % par an.

En second lieu, la sécurité d'approvisionnement et l'indépendance énergétique. La production d'électricité par les centrales thermiques nécessite l'importation de matières premières. La France importe presque la moitié de l'énergie primaire qu'elle consomme et cette proportion

augmentera si aucun effort n'est entrepris en matière de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables. La ressource "vent", quant à elle, est bien répartie sur notre territoire : en effet, notre pays bénéficie du deuxième "gisement" européen de vent derrière la Grande-Bretagne et dispose de trois régimes climatiques différents et décorrélés : océanique, continental et méditerranéen. De ce fait, le vent souffle toujours quelque part. Les éoliennes, déployées sur l'ensemble du territoire, peuvent donc approvisionner, de manière continue, le réseau électrique national. Le gestionnaire du réseau de transport de l'électricité estime que l'énergie éolienne se substitue aux trois quarts à l'énergie fossile.

Troisième atout de l'éolien : la lutte contre le changement climatique. Contrairement à l'éolien, les moyens de production thermiques sont fortement émetteurs de gaz à effet de serre. Le ministère de l'Écologie et l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ont indiqué qu'en 2020 un parc éolien de 25 000 mégawatts produirait annuellement 55 milliards de kilowatt-heures d'électricité. Cela permettra d'éviter l'émission de 16,5 millions de tonnes de CO₂

par an, ce qui équivaut à l'émission annuelle de plus de six millions de véhicules.

Pour répondre au triple enjeu que constituent l'augmentation des prix de l'énergie, la raréfaction des ressources fossiles et le changement climatique, la France s'est engagée dans le développement des énergies renouvelables. Avec ses partenaires européens et à l'occasion du Grenelle de l'environnement, la France s'est engagée à réduire de 20 % sa consommation énergétique, à consommer plus de 20 % d'énergies renouvelables et à réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre. L'énergie éolienne, dans ce grand projet de société, est amenée à poursuivre sa croissance pour atteindre, avec 8 000 éoliennes, une puissance de 25 000 mégawatts en 2020 et fournir 10 % de la consommation électrique de notre pays.



**Répondre
au triple enjeu
du prix
de l'énergie,
de la raréfaction
des ressources
et du
changement
climatique.**

Pour ou contre les éoliennes

Contre **JEAN-LOUIS BUTRÉ**
président de la Fédération environnement durable

Les écologistes qui défendent l'éolien se trompent de combat. L'électricité éolienne n'est ni "pure" ni gratuite. Il s'agit uniquement d'une vaste affaire d'argent, non d'écologie. Plus de 30 milliards d'euros sont en jeu, ce qui explique que plus de 500 promoteurs se pressent sur ce marché français juteux et sans risques. Deux mille éoliennes sont en place, 1 500 nouvelles viennent d'être autorisées. Les objectifs du Grenelle de l'environnement supposeraient l'implantation de 15 000 machines de 150 mètres de haut. Aucune de nos provinces ne sera épargnée par ces éoliennes géantes. La Fédération environnement durable (Fed), qui regroupe des centaines d'associations, reçoit quotidiennement des dizaines de SOS. Favorables aux énergies renouvelables intelligentes et surtout aux économies d'énergie, nous collaborons avec les associations du patrimoine et de protection des paysages et plusieurs groupes écologistes régionaux, favorables à l'éolien au début, et qui maintenant nous soutiennent.

L'écologie et l'environnement durable ont été détournés pour le profit des industriels de l'éolien, qui spolient les consommateurs d'électricité, puisque cette énergie, deux à trois fois plus coûteuse, n'est viable que grâce aux subventions publiques. La Fed estime le surcoût de l'éolien à 3 milliards d'euros par an pour le consommateur français, soit une augmentation de plus de 20 % de sa facture d'électricité, pour une production éolienne qui ne représentera, au mieux, que 5 % de notre consommation électrique! Un surcoût d'autant plus absurde que l'éolien industriel va augmenter les gaz à effet de serre, puisque l'électricité produite de façon intermittente par les éoliennes doit être compensée par l'ouverture de centrales thermiques, fortes productrices de CO₂. Alors que, majoritairement produite par le nucléaire, la production d'électricité française joue actuellement un rôle très marginal dans les émissions de CO₂.

Quand on observe comment se déroule en pratique un projet éolien, on constate que la transparence et la recherche de l'intérêt général ne sont pas les soucis premiers. Les promoteurs font signer discrètement, plusieurs mois voire plusieurs années à l'avance, des baux de 20 ans aux propriétaires des terrains, qui toucheront une "rente". Le conseil municipal se laisse convaincre de voter un projet qui appor-

tera une taxe professionnelle mirifique à la commune. Dans le contexte rural, il n'est évidemment pas rare qu'existent des liens entre les propriétaires de terrains et le conseil municipal, créant une collusion d'intérêts pour le moins fâcheuse. Puis, le promoteur monte un dossier d'"étude d'impact". Les mesures de bruit, les études faunistiques ou paysagères sont faites par des cabinets-conseils financés par les promoteurs. Qui croirait que les études produites dans ces conditions puissent être indépendantes?

Les habitants sont aisément rassurés par une propagande qui mêle bons sentiments, moralisme politiquement correct et contrevérités: on leur explique que ce projet va sauver la planète, que 95 % des gens sont pour l'éolien, qu'il n'y a pas de nuisances, que l'Europe nous oblige, que cela va remplacer le nucléaire... Propagande d'autant plus efficace qu'elle est soutenue par l'Ademe et que les promoteurs mènent une campagne de désinformation avec des moyens financiers gigantesques. Les habitants sont tenus dans l'ignorance – sauf si une association, qui ne dispose d'aucun moyen financier et qui parfois subit des pressions inimaginables, informe la population, alerte la presse et mobilise les riverains.

Pour dissiper cette opacité à tous les niveaux, le Comité d'orientation stratégique, qui, à l'initiative de la Fed, vient de se mettre en place sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, dont fait partie notamment Marcel Boiteux, président d'honneur d'EDF, demande une évaluation du choix de l'énergie éolienne en France et en Europe. Il en appelle à davantage de transparence sur la stratégie de développement de l'éolien en France. Il souhaite en particulier « que soient établies des données chiffrées objectives et incontestables (...) de toutes les conséquences environnementales et économiques » de l'éolien. Le Comité demande notamment que soit communiqué « le montant des surcoûts supportés par EDF » et « que soit étudié dans quelle mesure le rachat obligatoire par EDF de l'électricité éolienne n'occasionne pas des profits manifestement excessifs pour les sociétés exploitantes ».

Car, jusqu'à preuve du contraire, l'éolien, c'est une bulle financière construite sur du vent, qui rapporte des fortunes à des affairistes. Ne nous résignons pas au massacre paysager d'un des plus beaux pays du monde par 15 000 éoliennes inutiles.



COLL. PARTICULIERE

L'écologie sert ici d'alibi à un affairisme subventionné, indifférent au respect de l'environnement.